MAIRIE
de
SAINT MARTIN D'ABBAT

10 place de la Mairie
☎ 02.38.46.86.40
mairie@saintmartindabbat.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire qui se tiendra
Le MARDI 21 FEVRIER 2023 à 20 H 00

en Mairie *(entrée porte située côté Eglise)*

ORDRE DU JOUR

- Désignation des secrétaires de séance
- Adoption du compte rendu de la séance précédente
- Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations

Domaine et patrimoine

➢ Achat de terrains
➢ Achat de terrains de voirie
➢ Achat du local professionnel à LogemLoiret
  - Prix d'achat
  - Fonds de concours CCL
  - Prêt auprès de la Banque des Territoires

➢ Dénomination de rues : lotissement les bruyères et dénomination lotissement Ages et vie

Finances et budgets locaux

➢ Taux d'imposition impôts locaux
➢ Imputation des biens d'une valeur unitaire inférieure à 500 € en section d'investissement
➢ Dépenses au compte 623 – Fêtes et Cérémonies –
➢ Demande de subventions – Fonds vert - ADEME

- Point sur les travaux en cours
- Informations et questions diverses

Saint-Martin d'Abbat, le 14 février 2023

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-D'ABBAT ★ Loiret ★

Joël TURPIN